

PLAN D'ACTION 2015-2020

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2015-2020 DES SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE (SPFV)

**Plan d'action 2015-2020 du
Plan de développement 2015-2020 des soins palliatifs et de fin de vie au CCCSMTL**

Priorité 1 : S'assurer de l'application des dispositions relatives à la Loi concernant les soins de fin de vie dans le délai exigé					
No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
1	Mettre à la disposition des personnes concernées des guides de pratique clinique ainsi que les outils nécessaires pour connaître et maîtriser : – la sédation palliative continue; – l'aide médicale à mourir (AMM).	Rendre disponibles des guides et des outils qui répondent aux normes de pratique.	MSSS	Réseau, ordres professionnels	10 décembre 2015
2	Assurer l'accès à l'AMM pour les personnes qui le demandent.	Mettre en place les conditions requises pour assurer l'accès à l'AMM à la date d'entrée en vigueur de la Loi ¹ , notamment : – les modalités d'application de cette mesure; – le processus d'accompagnement des personnes; – le soutien approprié pour les équipes cliniques concernées.	Réseau	MSSS	10 décembre 2015

¹ Loi concernant les soins de fin de vie (ci-après « Loi »).

No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
3	<p>S'assurer que les établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> – se dotent d'une politique et d'un programme clinique dans le domaine des soins de fin de vie intégrés à leur plan d'organisation; – procèdent à la mise à jour de leur code d'éthique pour y inclure les droits des usagers au regard des soins palliatifs et de fin de vie (SPFV); – s'assurent de développer les compétences de leur personnel. 	Fournir au réseau et aux maisons de soins palliatifs des guides pour l'élaboration d'une politique et d'un programme de soins de fin de vie ainsi que les éléments à inclure dans leur code d'éthique pour tenir compte de la Loi.	MSSS	Réseau	10 décembre 2015 Juin 2016 : programme clinique version finale
		Organiser une formation destinée aux professionnels sur les modalités particulières de la Loi.	MSSS		10 décembre 2015
		S'assurer de la formation des professionnels ciblés de leur établissement et de leurs de partenaires.	Réseau		Printemps 2017
		Mettre à la disposition des établissements et des maisons de soins palliatifs le matériel nécessaire pour que ces derniers assurent la formation de leur personnel.	MSSS		10 décembre 2015
4	<p>Définir les modalités nécessaires pour que les directives médicales anticipées soient accessibles, les faire connaître et créer un registre associé à cet effet.</p>	Élaborer les modalités de mise en place et du fonctionnement du registre des directives médicales anticipées.	MSSS	Réseau, ordres professionnels, Barreau du Québec, Chambre des notaires, RAMQ	10 décembre 2015 Le Registre à la date fixée par le ministre
		Établir le processus interne pour que les directives médicales anticipées soient accessibles aux intervenants.	Réseau		
		Déployer une campagne d'information auprès de la population.	MSSS		Réseau
5	Assurer la création d'une Commission sur les soins de fin de vie.	Effectuer les travaux nécessaires afin d'actualiser les articles 38 à 47 de la Loi qui instituent la Commission sur les soins de fin de vie et précisent son mandat, sa composition et son fonctionnement.	MSSS		10 décembre 2015

Priorité 2 : Assurer l'équité dans l'accès aux services de soins palliatifs et de fin de vie

No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
6	S'assurer que les établissements mettent en place des mécanismes permettant de procéder au repérage précoce des personnes susceptibles de bénéficier de SPFV.	Recenser les outils de repérage existants.	MSSS	Réseau	31 mars 2017
		Proposer un outil harmonisé.	MSSS		
		Mettre en place les mécanismes permettant de procéder au repérage précoce des personnes susceptibles de bénéficier de SPFV.	Réseau		
7	Rendre disponibles des outils d'évaluation normalisés pour identifier l'ensemble des besoins des personnes en SPFV.	Recenser les outils d'évaluation normalisés existants, les diffuser dans le réseau et dans les maisons de soins palliatifs (MSP).	MSSS	Réseau, maisons de soins palliatifs	31 mars 2019
		Diffuser et utiliser les outils d'évaluation normalisés et s'assurer de leur utilisation.	Réseau	CHSLD privés conventionnés, MSP	
8	S'assurer que les personnes et leurs proches aient accès à des services propres aux SPFV en fonction de leurs besoins.	Préciser l'offre de service de base par lieu de prestation ainsi que les normes et les modalités d'accès à ces services.	MSSS	Réseau	31 mars 2017
		Assurer une offre de service de base en soins palliatifs sur tout le territoire en spécifiant les normes et les modalités d'accès à ces services.	Réseau		
		Préciser l'offre de service spécifique par lieu de prestation de soins ainsi que les normes et les modalités d'accès à ces services.	MSSS	Réseau	31 mars 2018
		S'assurer que la population du territoire ait accès à l'offre de service spécifique.	Réseau		

No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
9	Définir les continuums de soins pour les principales maladies à pronostic réservé et évolutives et prévoir un recours précoce à l'approche palliative.	Confier à des experts le mandat de définir les continuums de soins des maladies suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - le cancer; - les maladies neurodégénératives; - l'insuffisance cardiaque; - l'insuffisance pulmonaire; - l'insuffisance rénale. 	MSSS	Réseau	31 mars 2018
		Rendre accessibles les continuums de soins des maladies suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - le cancer; - les maladies neurodégénératives; - l'insuffisance cardiaque; - l'insuffisance pulmonaire; - l'insuffisance rénale. 	Réseau		
10	Favoriser le renforcement et l'intégration du partenariat avec les prestataires de services travaillant en dehors du réseau de la santé et des services sociaux dans une visée de complémentarité concertée.	Rencontrer de façon statutaire les prestataires de services hors réseau de son territoire sociosanitaire pour une vision de réseau intégré de soins et de services en SPFV.	Réseau	Partenaires hors réseau	31 mars 2018
11	S'assurer de la présence d'une coordination clinique aux SPFV dans chaque réseau intégré de services.	Préciser les critères d'une coordination clinique. Se doter d'une coordination clinique en SPFV.	MSSS Réseau	Réseau	31 mars 2018
12	Soutenir les établissements dans la détermination des modalités de transfert qui incluront obligatoirement les informations cliniques nécessaires.	Mettre en place un comité pour déterminer les informations essentielles lors de transfert. S'assurer de l'application des modalités de transfert standardisées.	MSSS Réseau	Réseau, maisons de soins palliatifs, partenaires hors réseau	31 mars 2018
13	Favoriser la concertation entre les établissements et les organismes communautaires dans une vision de réseau intégré de soins et de services en SPFV.	Rencontrer de façon statutaire les prestataires de services hors réseau de son territoire sociosanitaire en vue d'une vision de réseau concerté de soins et de services en SPFV.	Réseau	Organismes communautaires	En continu

Priorité 4 : Faciliter le maintien dans son milieu de vie de la personne en soins palliatifs et de fin de vie

No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
14	S'assurer que chaque personne concernée reçoit les services de SPFV par : – une équipe formée et composée d'un médecin, d'une infirmière, d'un pharmacien et d'un travailleur social ou d'un psychologue; – d'autres professionnels en fonction des besoins; – l'accès à l'expertise d'une équipe spécialisée en SPFV.	Organiser l'offre de service en SPFV en fonction des trois éléments de cette mesure.	Réseau		31 mars 2017
15	S'assurer de la disponibilité, en tout temps, de médecins et d'infirmières formés pour répondre aux conditions cliniques complexes de SPFV et en mesure de se déplacer à domicile.	Organiser l'offre de service en tenant compte à la fois de la formation de son personnel et de la disponibilité de celui-ci à se déplacer à domicile.	Réseau		En continu
16	Donner accès en temps réel aux informations cliniques nécessaires aux soins d'une personne en SPFV à domicile, comme le bilan médical, le profil pharmacologique et le plan d'intervention.	Convenir des mécanismes permettant d'actualiser cette mesure.	Réseau	Pharmacies communautaires, cabinets privés de professionnels	En continu
		Faciliter l'accès aux systèmes informationnels.	MSSS		
18	Reconnaître le caractère unique et essentiel de la pratique médicale en SPFV dans le cadre du soutien à domicile ainsi que dans les autres milieux de pratique.	Positionner la pratique médicale dans un contexte de SPFV quel que soit le milieu.	MSSS	Réseau, cabinets privés de professionnels, FMOQ	En continu
19	Intégrer dans l'offre de services cliniques des CHSLD une programmation propre aux SPFV et s'assurer que le personnel peut compter sur l'expertise d'une équipe dédiée en SPFV.	Préciser la programmation clinique propre aux SPFV en CHSLD ainsi que la procédure mise en place permettant d'avoir accès à une équipe dédiée en SPFV.	Réseau		31 mars 2017
20	S'assurer d'ajouter des critères concernant les SPFV dans les évaluations ministérielles de la qualité de vie en CHSLD.	Inclure des critères de SPFV dans les prochaines évaluations de la qualité de vie en CHSLD.	MSSS		31 mars 2016
		Respecter les nouveaux critères de SPFV compris dans les évaluations de la qualité de vie en CHSLD.	Réseau		En continu

Priorité 5 : Assurer aux enfants et aux adolescents l'accès à des soins palliatifs et de fin de vie de qualité

No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
21	S'assurer que les intervenants des équipes de soins appliquent les normes ministérielles en matière de soins palliatifs pédiatriques.	Diffuser les normes en matière de soins palliatifs pédiatriques.	MSSS	Partenaires hors réseau	31 mars 2016
		Mettre en place une procédure permettant d'évaluer l'application de ces normes de pratique.	Réseau MSP		31 mars 2018
22	Favoriser la transmission des connaissances des milieux pédiatriques vers tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.	S'assurer que les milieux pédiatriques partagent leurs connaissances à l'ensemble du réseau et les maisons de soins palliatifs concernées.	Réseau	MSSS MSP	31 mars 2018
23	Mettre en place les conditions nécessaires pour permettre aux enfants et aux adolescents de vivre leur fin de vie à domicile, lorsque possible.	Préciser l'offre de service des soins palliatifs à domicile.	Réseau	Partenaires hors réseau	31 mars 2018
24	Organiser des visites d'appréciation dans les milieux de soins qui offrent des SPFV pédiatriques.	Définir les critères et le processus d'appréciation. Débuter les visites d'appréciation.	MSSS	Réseau	31 mars 2020

Priorité 6 : Reconnaître et soutenir les proches aidants

No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
25	Définir les besoins de soutien et d'accompagnement des proches aidants en SPFV.	Mettre en place un comité de travail pour réaliser cette mesure.	MSSS	Réseau	31 mars 2017
26	Définir l'offre de service de répit/dépannage en SPFV et s'assurer de la mise en place de mesures pour soutenir les proches aidants, particulièrement si la personne qu'ils assistent est en fin de vie.	Mettre en place un comité de travail afin de définir l'offre de service de répit/dépannage en SPFV et les critères d'admissibilité.	MSSS	Réseau	31 mars 2017
		Déployer les mesures découlant du comité de travail.	Réseau		
27	S'assurer que les proches aidants disposent des ressources nécessaires à proximité de leur milieu de vie, notamment en ce qui concerne le soutien pour mieux vivre le deuil.	Recenser les ressources en matière de soutien aux proches aidants, évaluer si elles répondent aux besoins et, si nécessaire, rehausser les ressources sur le territoire sociosanitaire.	Réseau	Partenaires hors réseau	31 mars 2018

Priorité 7 : Assurer la qualité des services offerts à la personne et à ses proches					
No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES					
28	Définir les paramètres qui permettront d'ajuster la formation initiale aux besoins actuels et concevoir cette formation en tenant compte des différents profils des intervenants.	Convenir de ces paramètres avec les différents partenaires.	MSSS	Réseau, RUIS, MEES	31 mars 2018
29	Effectuer les démarches auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ainsi qu'auprès des institutions d'enseignement afin que des notions en SPFV soient intégrées à la formation secondaire, collégiale et universitaire. Accroître l'accessibilité aux milieux de stage pour tous les intervenants.	Faire l'inventaire des formations initiales. Convenir des notions en SPFV à intégrer dans les différents niveaux cursus de formation en vue des démarches à réaliser auprès du MEES et des maisons d'enseignement	MSSS	Réseau, RUIS	En continu
30	Mettre en œuvre le plan de développement des compétences dans tous les établissements et toutes les maisons de soins palliatifs du Québec.	Déployer la formation en SPFV conformément au cadre de référence sur le développement des compétences en SPFV 2015-2020.	Réseau	MSSS	En continu
LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE DES PRATIQUES					
31	Mettre à la disposition des équipes de SPFV des guides de pratique clinique et d'autres outils normalisés.	S'assurer de rendre disponible la documentation clinique essentielle à la dispensation des soins et des services en SPFV.	Réseau	Ordres professionnels	En continu
32	S'assurer que des ordonnances collectives et des protocoles relatifs au domaine des SPFV soient élaborés.	Déterminer le besoin de développement des ordonnances collectives et des protocoles en SPFV et en élaborer s'il y a lieu.	MSSS	Réseau, INESSS, ordres professionnels	31 mars 2018
33	S'assurer que tous les intervenants des équipes de soins s'approprient les normes canadiennes en SPFV.	Diffuser les normes canadiennes en SPFV. Faire connaître ces normes à leurs intervenants.	MSSS Réseau et maisons de soins palliatifs		En continu

Priorité 7 : Assurer la qualité des services offerts à la personne et à ses proches					
No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
34	Convenir des modalités permettant l'amélioration des paramètres de qualité dans la prestation des SPFV dans tous les milieux.	Mettre en place un comité pour convenir de ces paramètres en fonction de l'offre de service de base et spécifique.	MSSS	Réseau, maisons de soins palliatifs, ordres prof.	31 mars 2018
35	Inclure dans les politiques des établissements une procédure permettant de déterminer le niveau d'intensité de soins, de concert avec la personne et ses proches.	Se doter d'une politique sur la détermination du niveau d'intensité de soins (NIM).	Réseau		31 mars 2017
36	S'assurer que des activités de codéveloppement des compétences en SPFV soient offertes dans chacune des régions du Québec.	Développer ce type d'activités dans leur milieu respectif.	Réseau	Ordres professionnels	En continu
37	S'assurer que les intervenants en SPFV puissent bénéficier du soutien approprié dans leur pratique professionnelle.	Mettre en place un programme de soutien aux intervenants.	Réseau		En continu
LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE					
38	Faire reconnaître les SPFV comme un domaine de recherche prioritaire.	Effectuer les démarches visant à prioriser la recherche en SPFV.	MSSS	Groupes de recherches Organismes subventionnaires	31 mars 2017
39	Favoriser les projets de recherche ayant pour objet de tracer le portrait des clientèles en SPFV, de même que les projets qui se penchent sur l'organisation des services, la recherche clinique et la transmission des connaissances.	Soutenir tout projet pouvant faire évoluer le domaine des SPFV.	MSSS	Réseau, groupes de recherche, organismes subventionnaires, RUIS	En continu
40	Susciter les collaborations québécoises, pancanadiennes et internationales dans le domaine de la recherche en SPFV.	Favoriser les échanges qui pourraient conduire à des collaborations dans le domaine de la recherche.	MSSS	Groupes de recherche, RUIS	En continu

Priorité 8 : Informer les intervenants et sensibiliser la population					
No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
41	Faire connaître l'approche des SPFV et les pratiques qui s'y rattachent.	Offrir des activités d'information visant à faire connaître l'approche palliative et les pratiques associées.	MSSS	Réseau, ordres professionnels	En continu
42	Informar la population de ses droits relativement aux SPFV.	Organiser des activités d'information destinées à la population sur ses droits relativement aux SPFV.	MSSS	Réseau	En continu
		Informar la population de ses droits relativement aux SPFV.	Réseau		
43	S'assurer que la personne et ses proches obtiennent l'information pertinente quant aux services offerts en SPFV dans chacun des établissements du Québec.	S'assurer que le personnel et les partenaires soient en mesure d'informer la population de leur offre de services en SPFV.	Réseau Maisons de soins palliatifs	Cabinets privés de professionnels, pharmacies communautaires Partenaires hors réseau	En continu
44	Diffuser les réalisations novatrices et les avancées en SPFV.	Faire connaître toutes réalisations pouvant faire avancer les SPFV.	Réseau	MSSS, groupes de recherche	En continu

Priorité 9 : Évaluer l'atteinte des résultats					
No	Mesures	Actions	Responsables	Partenaires	Échéance
45	Proposer des indicateurs de gestion précis permettant d'évaluer la performance du système de santé et de services sociaux dans le domaine des SPFV.	Définir les indicateurs de gestion appropriés aux différents secteurs d'activités du Plan de développement 2015-2020 des SPFV.	MSSS	Réseau	En continu
46	Prévoir une démarche évaluative ayant pour objet la mise en œuvre du <i>Plan de développement 2015-2020 en soins palliatifs et de fin de vie</i> .	Élaborer une démarche évaluative ayant pour objet la mise en œuvre du <i>Plan de développement 2015-2020 en soins palliatifs et de fin de vie</i> .	MSSS	Réseau	31 mars 2017
47	Évaluer l'expérience patient (proches) relativement aux SPFV.	Préciser la méthode d'évaluation pour le domaine des SPFV et amorcer les premières étapes du projet.	MSSS	Réseau	31 mars 2020
48	Assurer la cohérence des suivis de gestion avec les organismes d'agrément reconnus.	Entreprendre les démarches nécessaires auprès d'Agrément Canada.	MSSS	Agrément Canada	En continu
49	Mettre au point un processus permettant d'évaluer l'organisation des services en SPFV à domicile, dans les CHSLD, de même que dans les établissements ayant des lits ou des unités réservés à cette fin.	Préciser ce processus d'évaluation.	MSSS	Réseau, maisons de soins palliatifs, hors réseau s'il y a lieu	31 mars 2020
50	Évaluer l'impact du plan de développement des compétences en SPFV sur les intervenants.	Mettre en place un processus d'évaluation de l'impact du plan de développement des compétences en SPFV sur les intervenants et par conséquent sur la qualité des soins	MSSS	Réseau Maisons de soins palliatifs	31 mars 2020